

« Penser le vieillissement » : quelques réflexions générales

Dimitri Léonard

Université libre de Bruxelles

Faculté de Philosophie et Sciences sociales

« Vieillesse », « vieillissement », « vieux », « 3^{ème} âge », « 4^{ème} âge », « seniors », « quadra », « quinquas », « sexagénaires », « octogénaires » ... autant de termes qui désignent des réalités complexes, des états, des représentations et des situations diverses incarnant de multiples enjeux. La question du « vieillissement » paraît centrale, au moins pour deux raisons. La première est liée à son caractère universel. Même si l'on peut mourir d'autres choses que de la « vieillesse », personne n'y échappe. La seconde raison est liée à l'ampleur du « vieillissement » de la population que rencontrent les sociétés occidentales. Omniprésente, la question du « vieillissement » reste complexe à aborder et se décline selon diverses perspectives :

- elle renvoie à de multiples enjeux, selon les époques et les cultures, mais aussi selon les politiques menées, les acteurs ou institutions concernées au sein d'une société donnée ;
- elle mobilise de manière variable les pouvoirs publics : les prévisions démographiques structurent *a minima* les politiques publiques à l'horizon 2030 voire 2050 (politique sanitaire, économique, sociale, etc.) ;
- elle occupe largement l'espace médiatique et alimente continuellement le débat social, émaillé de discours tantôt optimistes tantôt pessimistes ;
- elle résonne plus intimement en chacun d'entre nous et au sein de nos familles ;
- elle fait l'objet de nombreuses recherches, au sein de champs disciplinaires distincts : médecine, gérontologie, ergonomie, sociologie, économie, psychologie, anthropologie, etc.

Dans ce contexte, proposer un tour d'horizon exhaustif des enjeux liés au « vieillissement » relève de la gageure. Ce petit texte, qui fait suite à une conférence donnée au Centre culturel l'Eden à Charleroi le 19 novembre 2015 dans la cadre d'une demi-journée d'études organisée par l'Institut Européen Interuniversitaire de l'Action Sociale (IEIAS), propose, en guise d'introduction et d'approche générale, quelques éléments de réflexion qui donne à « penser le vieillissement ».

Un phénomène : prévisions et constats

A l'échelle de la société, le phénomène du « vieillissement » est marqué par sa soudaineté et par son ampleur. Ce mouvement, entamé après la seconde guerre mondiale, a surtout connu de l'ampleur dans les sociétés occidentales à partir des années 1970. Il touche de nombreux pays et continents. Ainsi, l'Europe connaîtra les 40 prochaines années une tendance au « vieillissement » de sa population. En 2050, la part des 60 ans et plus passerait à 32 % contre 21 % en 2005. En Belgique, d'ici 2020, 1 personne sur 5 sera âgée de 65 ans et plus. Et en 2060, les 65 + représenteront plus de 25 % de la population. On observe que les évolutions démographiques se feront dans les mêmes proportions dans l'Union européenne qu'en Belgique mais que d'autres pays européens connaîtront des évolutions moins favorables. Pourquoi parler en termes d'évolution favorable ? Car le « vieillissement » de la population et la transformation de la structure par âge font émerger un ensemble de questions économiques et sociales et conduisent à interroger au moins trois enjeux majeurs (Barnay, Sermet, 2007) : la santé des individus (prise en compte des pathologies et moyens d'y faire face), l'organisation de la société (préservation de la qualité de vie des personnes âgées), la viabilité des systèmes de protection sociale (maintien d'un équilibre entre actifs et inactifs). On peut également parler de « soudaineté » à propos d'un autre phénomène (peu prévu), celui de l'allongement de l'espérance de vie à 60 ans. Si l'on regarde tout d'abord les statistiques en matière d'espérance de vie (EDV), on remarque qu'en Belgique, l'EDV est aujourd'hui de 83 ans pour les femmes et de 78 ans pour les hommes. On dépasse donc les 80 ans en moyenne. Le recours à cet indicateur a pour objectif de fixer les grandes orientations publiques en matière de gestion de la population : soins de santé, allocations de retraite, etc. On observe également une augmentation de l'espérance de vie à 60 ans, une tendance qui s'explique, entre autres, par trois facteurs importants que sont la révolution

médicale (innovations technologiques), l'amélioration matérielle des conditions d'existences ainsi que l'augmentation de la prise en charge publique et privée de la « vieillesse ».

Un processus : entre pertes et gains

Au niveau individuel, le « vieillissement » peut se définir comme l'ensemble des modifications (morphologiques, physiologiques et biochimiques) consécutives à l'action du temps qui surviennent dans l'organisme avec l'avancée en âge et qui diminuent la résistance et l'adaptabilité de l'organisme aux pressions de l'environnement (Cassou, Laville, 1996, p.16). Aux facteurs génétiques s'accompagnent donc des facteurs environnementaux auxquels est soumis l'organisme tout au long de sa vie. Le « vieillissement » a longtemps été décrit, surtout par les biologistes, comme un processus d'ascension, de sommet et de déclin. *A contrario*, les théories des cycles de vie en psychologie sociale décrivent le « vieillissement » davantage comme un processus continu de pertes et de gains, l'individu (même si l'on constate de grandes variabilités individuelles) et l'environnement pouvant influencer ce processus. Cette approche perçoit le « vieillissement » autrement que comme un processus régressif des facultés physiques/mentales liées au nombre des années. Il est ici appréhendé comme une accumulation d'expériences. C'est aussi ce que nous enseignent les ergonomes à propos du « vieillissement » au travail. Ainsi, certaines déficiences fonctionnelles peuvent être compensées en milieu de travail par des techniques informelles acquises au fil des années, pour autant que l'organisation du travail offre des opportunités aux travailleurs plus âgés de développer des stratégies de compensations. Dans ce contexte, l'expérience permet d'élaborer des stratégies de travail aptes à surmonter les difficultés : les stratégies temporelles permettent l'anticipation des urgences, les stratégies de construction et d'utilisation du collectif favorisent les échanges, les stratégies de maîtrise visent la recherche de continuité et de stabilité en utilisant adéquatement les compétences acquises face à des contextes de travail emprunts de forte variabilité (Jolivet, Molinié, Volkoff, 2014).

Un statut : du retraité actif à la personne âgée dépendante

Depuis l'ère industrielle, trois temps ont construit les existences et défini les politiques sociales : la jeunesse comme âge de l'éducation et de la formation ; l'âge adulte consacré à l'activité professionnelle mais aussi à la période de procréation ; la « vieillesse » comme âge de repos et de retrait de l'activité. Les systèmes de retraite ont alors joué un rôle essentiel dans l'institutionnalisation du cours de la vie. Ils constituent un élément clé dans la structuration sociale de la « vieillesse » dans les sociétés modernes (Caradec, 2001). Ces systèmes vont assurer une prise en charge de la « vieillesse », avec, dès 1945 en Belgique, l'avènement de la sécurité sociale. Dans les années 1960 et 1970, la « vieillesse » devient le temps de la retraite, un temps qui s'allonge en raison, d'une part, de l'augmentation de l'espérance de vie après 60 ans, d'autre part, de la baisse de l'âge de la cessation d'activité. Ce temps va progressivement ouvrir à une nouvelle phase de l'existence : le « 3ème âge ». Cette phase, consacrée aux activités de loisirs, va rejeter vers des âges plus élevés la « vieillesse », appelée alors le « 4ème âge ». Dans les années 1990, cette période de la vie sera une préoccupation particulièrement prégnante des pouvoirs publics avec le développement des politiques de « dépendance » et de « care ». Aussi, les représentations de la « vieillesse » vont alors renvoyer à deux images opposées : d'un côté, le retraité actif et utile, d'un autre côté, la « personne âgée dépendante », à la charge de sa famille et de la société. Si le découpage classique de l'existence en trois phases (jeunesse/éducation – vie adulte/travail – vieillesse/retraite) est encore et toujours prégnant, il est remis en question dans ses fondements mêmes. En effet, face à l'allongement de la vie, aux modifications du modèle productif, à la flexibilisation accrue des parcours professionnels et à la multiplication des épisodes de vie, de nouvelles orientations rompent avec une conception segmentée des âges de la vie. On observe en effet des frontières de plus en plus floues et complexes entre l'éducation, l'activité et la retraite (Van de Velde, 2015). Dans cette perspective d'élaboration de nouvelles grilles d'analyse du temps, de nouveaux concepts apparaissent : on parle de « trajectoires », de « parcours », d'« étapes », de « seuils », de « transitions », de « biographies », d'« itinéraires », de « bifurcations », etc. Des recherches abordent ainsi les itinéraires biographiques ou encore les destins générationnels. Cette évolution des analyses des découpages de l'existence nous rappellent finalement qu'elles participent avant tout

d'une construction sociale, révélant entre la « jeunesse » et la « vieillesse » des enjeux en termes de rapports sociaux (Bourdieu, 1984).

Une construction sociale : « jeunesse » et « vieillesse » au cœur de rapports sociaux

Depuis longtemps, les sociologues ont montré que toutes les manières d'envisager l'âge en dehors de l'avancée chronologique de l'être humain depuis sa naissance (cumul d'une année supplémentaire chaque année au jour de la date de naissance) jusqu'à sa mort sont des constructions sociales. Entre les deux, les activités ordinaires témoignent de la manière dont nous intériorisons socialement nos âges. Ce processus d'intériorisation de l'âge se retrouve par ailleurs dans des expressions usuelles comme « ce n'est plus de mon âge », « si j'avais ton âge », « quand je serai plus âgé », etc. Dans un article aujourd'hui devenu célèbre – « La jeunesse n'est qu'un mot », Bourdieu (1984) rappelle que ce sont des représentations idéologiques qui divisent les « jeunes » et les « vieux », en accordant aux premiers des choses qui font qu'en contrepartie ils laissent des tas de choses aux seconds. Il ajoute encore que « les classifications par âge reviennent toujours à imposer des limites et à produire un ordre auquel chacun doit se tenir, dans lequel chacun doit se tenir à sa place ». Mais cette « production sociale » des âges n'est pas neutre. Elle révèle, dans toutes les sociétés, des enjeux de lutte, de manipulation et de (partage du) pouvoir à travers la frontière, parfois mince, entre la « jeunesse » et la « vieillesse » (*Ibid.*).

5

Pour aller plus loin ...

Barnay T., Sermet C. (dir. de), *Le vieillissement en Europe. Aspects biologiques, économiques et sociaux*, Paris, La Documentation française, 2007.

Bourdieu P., « La jeunesse n'est qu'un mot », *Questions de sociologie*, Paris, Les Editions de Minuit, 1984.

Caradec V., *Sociologie de la vieillesse et du vieillissement*, Paris, Armand Colin, 2006, coll. « 128 ».

Cassou B., Laville A., « Vieillissement et travail : cadre général de l'enquête ESTEV », 1996, in Derriennic F., Touranchet A., Volkoff S., « Âge, travail et santé : Etudes sur les salariés âgés de 37 à 52 ans », Enquête ESTEV (1990), Paris, Les Editions INSERM.

Jolivet A., Molinié A-F., Volkoff S., (coord.), *Le travail avant la retraite*, Liaisons sociales, 2014.

Van de Velde C., *Sociologie des âges de la vie*, Paris, Armand Colin, 2015, coll. « 128 ».